

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE

75014 PARIS - FRANCE

TÉL. 325-36-74

C. C. P. 1248-74 PARIS

Nouveau n°
téléphone:
320.36.20D 435 BRESIL: REMOUS DANS LA CAMPAGNE POUR L'AMNISTIE

Depuis plusieurs mois, en divers horizons brésiliens, des appels sont adressés avec insistance au gouvernement pour qu'il décrète une amnistie générale et la fin des pouvoirs d'exception dont il jouit depuis l'Acte constitutionnel n° 5 du 13 décembre 1968. Ce mouvement vient grossir la vague de fond qui agite les milieux politiques et économiques du pays depuis plus d'un an (cf. DIAL D 405).

Dans le cadre de cette campagne, vient de ressortir la ténébreuse affaire du PARA-Sar, datant de 1968. Il s'agit d'un corps d'élite constitué de parachutistes et spécialisé dans les sauvetages en Amazonie, qu'il avait été question, à cette époque troublée, d'utiliser à des fins politiques obscures: attentats à la bombe, qui seraient ensuite attribués "aux communistes", et enlèvements d'hommes politiques et d'opposants qui seraient ensuite jetés dans la mer du haut des hélicoptères de cette unité d'élite. Le plan avait été élaboré par le général Burnier et dénoncé par le capitaine Sergio Miranda. Ce dernier, à titre de sanction, devait plus tard être rayé des cadres de l'active.

A l'époque, l'affaire avait fait grand bruit. Elle ressort aujourd'hui avec fracas, dix ans plus tard, par suite de la demande de réintégration du capitaine qui avait dénoncé le fait.

Dans une lettre datant de 1974, mais seulement publiée à la mi-mars 1978, le général Eduardo Gomes, bien connu au Brésil, avait pris la défense du capitaine incriminé et demandé au général Geisel, actuel président de la République, de reconsidérer la sanction prise au titre de l'Acte constitutionnel n° 5. La publication de cette lettre ne peut que gêner considérablement le gouvernement.

Ainsi se trouve une nouvelle fois posé le problème de la répression et de ses méthodes. Et cette affaire fait irrésistiblement penser, par exemple, à l'Argentine. (Note DIAL)

LETTRE DU GENERAL GOMES AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, PUBLIEE A LA MI-MARS
1978

Au Général Geisel,
président de la République.
Avec mes cordiales salutations.

Rio le 20 mai 1974

Cher ami,

Il me devient difficile d'attendre que réparation soit faite, dans un avenir indéterminé, de l'injustice extrême dont est victime un des brésiliens les plus dignes que je connaisse: le capitaine Sérgio Ribeiro Miranda de Carvalho, de l'Armée de l'air, rayé des cadres d'active en vertu de l'Acte institutionnel n° 5, envers lequel je nourris une amitié paternelle et pour lequel j'ai une admiration enthousiaste et légitime en raison de ses qualités morales et civiques.

Vous n'ignorez certainement pas, cher ami, qu'à une époque difficile de la vie nationale, c'est le capitaine Sérgio, de par son leadership naturel, sa maturité, son désintéressement, son courage et sa fermeté de caractère, qui empêcha le PARA-SAR - une glorieuse unité spéciale de l'Armée de l'air, dont il fut l'un des créateurs et dans laquelle il servit pendant dix ans - d'être dévié de ses affectations officielles en étant, de façon indigne et criminelle, utilisé comme instrument de l'action insensée d'un déséquilibré mental guidé par des instincts pervers et sanguinaires, sous prétexte de protéger le Brésil du danger communiste.

Si le capitaine Sérgio n'avait pas agi comme il le fit alors, la Révolution(1) eût couru à sa perte, irrémédiablement discréditée, rabaissée aux pires ignominies, noyée dans le tourbillon du sang de personnes innocentes. Ce fut l'action admirable de ce simple capitaine, véritablement inspiré par Dieu, qui évita de faire prendre d'autres chemins à l'histoire de notre patrie.

Je me sens personnellement atteint par ce qui fut fait contre cet officier digne, auquel j'ai toujours apporté mon soutien moral le plus entier et que je conseillai, en ces jours noirs, les nombreuses fois qu'il vint me voir, me donnant ainsi la preuve de sa loyauté et de sa confiance, et manifestant par là son souci d'agir correctement. Et cela, depuis la réunion insolite qui se tint dans le cabinet du ministre de l'Armée de l'air, sur convocation de son chef de cabinet, le général João Burnier, dans le but d'endoctriner les officiers et soldats du PARA-SAR et de les faire ainsi accepter "sans discussion" l'exécution de missions illégales, incompatibles avec l'honneur militaire.

De par sa valeur personnelle, le capitaine Sérgio exerçait dans son unité, destinée à des missions humanitaires faites de risques et de sacrifices, un leadership légitime et incontestable. Comme à la guerre, cette unité spéciale avait vu se constituer une véritable hiérarchie de bravoure et de valeur. Grâce à cela, le capitaine put empêcher que le PARA-SAR fût transformé par un paranoïaque en escadron de la mort, l'instrument exécuté d'une politique assassine et ennemie de la démocratie, de la fraternité chrétienne et de la dignité humaine. Il est étrange et lamentable que ce malheureux malade mental pût être, dans ses actions délirantes et perverses, secondé par des camarades d'uniforme ayant perdu le contrôle d'eux-mêmes, glorifiés et soutenus par un ministre d'Etat.

Le capitaine Sérgio a le mérite de s'être opposé au plan diabolique et sordide du général João Burnier, plan qui, en résumé, se serait traduit en actes de terrorisme en fonction des qualifications techniques des membres du PARA-SAR. Le dynamitage de gazomètres et la destruction de lignes électriques à haute tension, actions mises ensuite sur le compte des communistes, auraient provoqué un climat de panique et d'hystérie collective. Cela aurait permis, selon l'opinion du général Burnier, de pourchasser les éléments déjà fichés et, ainsi, de "sauver le Brésil du communisme". En même temps, il aurait été procédé à l'élimination physique sommaire des personnalités politiques et militaires, ce qui, à son sens, aurait rendu possible un renouveau des élites nationales. Ce plan serait passé au stade de l'exécution au moment psychologique où les manifestations et agitations étudiantes troublaient l'ordre public.

La Nation brésilienne a donc une immense dette de reconnaissance envers le capitaine Sérgio et elle le reconnaîtra certainement un jour. Les dettes de reconnaissance ne se soldent jamais; elles augmentent avec le temps.

Je suis tout à fait d'accord avec les termes du recours que le capitaine Sérgio, confiant en votre sens de la justice, Eminent Président Geisel, vous

adresse maintenant. Je répète que cet officier digne et méritant, référence honorable pour sa corporation, a toujours agi avec mon soutien moral entier. Tous les camarades qui l'ont suivi dans cette attitude ont déjà été réintégrés et obtenu réparation du préjudice moral subi. Il reste le capitaine Sérgio qui, conformément au principe sacré de l'équité, aurait déjà dû l'être, lui aussi, surtout après que le gouvernement antérieur au vôtre lui eût implicitement reconnu ce mérite quand, avec juste raison, il radia du service actif de l'Armée de l'air le groupe d'officiers qui étaient en dissonance avec la discipline et l'honneur de la corporation, sous le commandement du général Burnier et sous la protection du ministre Márcio Souza e Melo. Il convient également de rappeler que le capitaine Sérgio fut acquitté, à l'unanimité des voix du Tribunal militaire supérieur, dans le procès inique qui lui fut intenté par ses détracteurs.

La réparation des peines injustes que, paradoxalement, subit celui qui sauvergarda par sa conduite l'honneur militaire, ne créera pas de précédent puisque le cas du capitaine Sérgio est unique et qu'il a des caractéristiques propres et exclusives.

Je pense qu'on ne peut me dénier l'autorité morale nécessaire pour demander, au nom de la Révolution, que soit accepté le recours présenté par le capitaine Sérgio. Mon cher Général Geisel, la réparation de la criante injustice dont est victime le capitaine Sérgio sera un grand service rendu à l'Armée de l'air et au pays par l'honorable Président de la République que vous êtes.

Ce sera pour moi, personnellement, comme un encouragement. Je ne puis davantage traîner avec moi le poids de cette injustice qui écrase mon coeur fatigué, car le capitaine Sérgio, avec mon soutien constant et mes encouragements, subit son cruel châtement en silence et dans la résignation, avec la conscience du devoir public accompli. Si la justice des hommes est incertaine, celle de Dieu est infallible. Général Geisel, soyez le noble instrument de cette justice!

Je vous quitte, cher ami, certain d'avoir, avec cette lettre, accompli un devoir imposé par la loyauté, par la foi chrétienne et par l'ardeur patriotique qui ont été mon lot depuis ma lointaine jeunesse. Que Dieu vous inspire, Général Geisel, qu'il vous bénisse et vous protège!

Pardonnez la véhémence de cet appel qui prend appui sur la justice de la cause et qui est inspiré par la confiance que notre amitié autorise et justifie.

Recevez les salutations cordiales de votre ami de toujours et d'un admirateur sincère.

Général Eduardo Gomes

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 160 F - Etranger 185 F (voie normale)
(par avion: tarif sur demande)

Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441